

PLUi/Communauté de Communes Val de Drôme



Atelier citoyen en phase de diagnostic



Atelier citoyen à Divajeu : 03/04/2019

Participants : 40 personnes

Animation de la réunion :

- Jacques FAYOLLET – Elu CCVD
- Stéphanie CAO, chargée de mission à la CCVD
- Emilie OBRY, chargée de mission à la CCVD
- Cécile GAILLARD, chef de projet chez Citadia Conseil

TABLE DES MATIERES

Partie I – Accueil des participants et introduction politique.....	2
Partie II – Présentation de la procédure de PLUI (Plan Local d’Urbanisme Intercommunal) et du calendrier	2
Partie III - Mise en place de l’atelier	2
Thème 1 : ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITES.....	3
Thème 2 : COHESION SOCIALE, HABITAT ET CULTURE.....	4
Thème 3 : AGRICULTURE, TOURISME ET ECONOMIE.....	6

PARTIE I – ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET INTRODUCTION POLITIQUE

Rapide tour de table des animateurs présents et M. FAYOLLET introduit l'atelier citoyen en revenant sur la démarche de PLUI initiée.

PARTIE II – PRESENTATION DE LA PROCEDURE DE PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL) ET DU CALENDRIER

Le bureau d'études définit le PLUI, explique les différentes phases et présente le calendrier prévisionnel.

Questions :

- **Comment vont être pris en compte les documents actuels ?**

On construit un nouveau document mais on reprend au maximum les PLU récents dans un objectif de construction intercommunale.

Il s'agit d'un territoire rural et touristique qui souhaite maintenir un développement démographique régulier. Ce sont le SCOT et le PLUI qui définissent les objectifs démographiques.

- **Est-ce que la 3CPS (Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans) va réaliser un PLUI ?**

Non, elle ne va pas le faire.

- **Comment vont être associés les habitants ?**
- **Quelles sont les grandes règles du SRADDET ?**

C'est un document à l'échelle régionale. Des contributions dans le cadre du SCOT ont été faites au SRADDET.

PARTIE III - MISE EN PLACE DE L'ATELIER

Déroulé : Les participants sont répartis en trois groupes d'une dizaine de personnes. Chacun est réparti sur une des trois thématiques. Les participants disposent d'un temps de 20 minutes pour réfléchir et brainstormer sur la question. Passé ces 20 minutes, un roulement est effectué de sorte que chaque groupe ait balayé chaque sujet.

Les thématiques :

- *Environnement, énergie et mobilités*
- *Cohésion sociale, habitat et culture*
- *Agriculture, tourisme et économie*

LES ATOUTS

Le soleil et les paysages sont des atouts. Il faudrait conserver le territoire tel qu'il est ; et il y a des sites à ne pas toucher (le Vercors par exemple). Le cadre de vie est tranquille contrairement à la ville. On observe actuellement le retour de personnes dans le village. Une sorte d'exode urbain se met en place et pourrait être bénéfique au territoire, à condition de bien l'anticiper en amont.

Il y a toute une sensibilisation qui est faite dans le domaine du **tri des déchets** et **qui fonctionne** bien (lettres de rappel, amendes,... Mais il faudrait des informations plus fréquentes).

Le nombre de point de tri est suffisant, tout comme le ramassage des déchets qui fonctionne plutôt bien. **Les éoliennes et les champs photovoltaïques** aussi. Le transport à la demande est également un atout du territoire.

Il faudrait **soutenir l'agriculture locale** pour l'alimentation des cantines, le plan pastoralisme, la consommation locale,... Cela est facilité par la présence de producteurs. Il faudrait faire une étude qui mesure l'offre et la demande sur le territoire.

LES FAIBLESSES

La **mobilité** est une **source de problèmes**, notamment pour les jeunes. Le système de transports en commun, les autobus entre-autres, sont sous utilisés. Ils sont quasiment vides. De plus, il n'y a pas de liaison directe entre Valence TGV et Crest. Les horaires de transports en communs ne correspondent pas. Il faudrait développer le lien entre les transports sur le territoire de la Communauté de Communes de Val de Drôme et la 3CPS (Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans). Les **horaires de travail ne correspondent pas** et nuisent au covoiturage ou au transport en commun. Il faudrait aussi développer une offre pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer comme les personnes âgées (transport à la carte par exemple). Certains habitants dénotent un manque d'information sur le transport à la demande et le prix des transports en commun qui n'est pas avantageux.

Les éoliennes sont assez contraignantes pour le voisinage proche (le bruit, le passage des oiseaux, évaluation du patrimoine...). Les personnes ne respectent pas la propreté des lieux et jettent leurs déchets dans les fossés. Les ouvertures des bornes à déchets ne sont pas assez larges et il y a trop d'emballages plastiques.

Quelle est la rentabilité des panneaux photovoltaïques et des éoliennes ? Cela peut aussi créer de la pollution visuelle. Il est mieux de placer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments que de créer des champs. Il conviendrait d'utiliser le bois qui se gaspille afin de produire de l'énergie. Qu'en est-il de la géothermie pour les maisons (chauffage,...) ?

Face au **problème du manque d'eau**, comment peut-on envisager un développement par bassin ? Il faudrait mieux gérer la ressource afin d'obtenir un meilleur partage entre l'irrigation, la consommation de l'eau potable, l'agriculture,... Il y a une tension sur la consommation pendant la période d'étiage.

La **création d'élevage industriel** a aussi un impact sur la **consommation en eau**, en énergie,... Il y a eu beaucoup de projets de retenue d'eau mais ils n'ont pas été réalisés.

Il y a beaucoup de vidanges de fosses septiques qui sont faites illégalement par les agriculteurs, mais très peu d'actions faites pour contrôler cela. Des organismes contrôlent les Assainissements Non Collectifs (A.N.C.). De surcroît, l'agence de l'eau ne reverse plus de subventions au S.I.G.M.A. (Syndicat Intercommunal Pour La Gestion Mutualisée De L'assainissement) et très peu de moyens pour le Service Publique d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.).

Avec la multiplicité des organismes gérant les services, il faudrait plus de cohésion pour qu'ils profitent réellement au territoire.

Les chartes AOC n'encadrent pas suffisamment l'agriculture.

La **4G et l'accès à internet est à améliorer**.

THEME 2 : COHESION SOCIALE, HABITAT ET CULTURE

LES ATOUTS

Les **paysages et le cadre de vie sont les premiers atouts du territoire** selon les habitants. Les gens qui viennent s'y installer réalisent un réel choix de vie : ils choisissent la ruralité et son cadre tranquille.

La plupart des habitants sont natifs du territoire et y sont donc attachés.

Il y a une réelle volonté de préserver le patrimoine. Les villages perchés ont un caractère pittoresque très spécial et les règles pour la construction (charte paysagère par exemple) visent l'harmonie. Les **centres villes redeviennent attractifs**, avec un retour vers les producteurs.

Au niveau de **l'habitat**, il y a une volonté de construire hors lotissement, ce qui est intéressant. La possibilité d'installer de l'habitat léger (tiny house, yourte,...) facilite l'accès au logement. **La rénovation se développe** ; on voit beaucoup de rachat de vieilles bâtisses. Il faut encourager le côté novateur du mode de construction. Les dispositifs d'aide pour personnes âgées sont aussi un point positif au sein du territoire. Les résidences seniors fonctionnent bien et accueillent de nombreuses personnes.

Au niveau de la **cohésion sociale**, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) est considéré comme une bonne solution.

L'offre en matière de culture est très souvent portée par le tissu associatif foisonnant. Il y a une réelle effervescence sur le territoire, mais ces initiatives sont à soutenir. Cependant, elle est plus diversifiée l'été. Le café bibliothèque est un lieu culturel très intéressant. Il n'y a pas de grandes enseignes sur le territoire, ce qui est un atout dans un sens.

Des courses sont organisées une fois par semaine avec les actifs, cela fonctionne bien.

LES FAIBLESSES

L'un des premiers problèmes recensés au niveau de la **cohésion sociale** est **l'éloignement de l'offre de santé**. Les hôpitaux sont loin et l'offre de soins est limitée. Ce qui accentue l'omniprésence de la voiture. Il y a de moins en moins de médecins et un réel besoin de cabinets médicaux sur place. Il est aussi à noter une carence en matière de services à la personne. Les **EHPAD** (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) publics sont pleins et ne peuvent plus accueillir, alors que dans le privé, les prix sont très dissuasifs. Il devient nécessaire de diversifier les spécialités de la maison de santé et leurs locaux.

Les services de proximité connaissent aussi quelques difficultés. Les habitants déplorent un manque de commerces de proximité, notamment dans les centres, mais cela est assez difficile à mettre en place et à faire vivre. Même dans un pôle attractif proche (Crest), les commerces ambulants fonctionnent difficilement. L'offre en restaurants n'est pas assez développée dans les villages.

Au niveau du peuplement, beaucoup d'habitants sont des natifs. Avec l'héritage, ils ont plutôt l'impression de « subir le territoire ». Les habitants qui partent éprouvent des difficultés à revenir plus tard. Des carences sont aussi à constater au niveau de peuplement : les jeunes ménages ne viennent pas s'installer dans cet espace. Le **maintien des personnes âgées est aussi difficile**, avec les problématiques de maintien dans le logement, de l'autonomie,... Dans le contexte actuel de vieillissement de la population, il serait intéressant d'accompagner ces problématiques (portage de repas, maintien à domicile difficile...), d'autant plus que beaucoup de personnes âgées souhaitent rester.

Les jeux politiques de « guerre des chefs » pénalisent le territoire.

Au niveau de **l'habitat**, la population dénote des problèmes d'ordre technique. Les constructions en moellon sont très difficiles à isoler. A Biovallée, il faut encourager les matériaux alternatifs. Certains pensent qu'il faut investir l'argent public dans la qualité des matériaux.

Les logements sociaux posent la question de leur pertinence : faut-il encourager leur construction dans un espace rural avec l'omniprésence de la voiture ?

L'habitat pose aussi des problèmes car il empiète sur les espaces dédiés à l'agriculture.

L'accès à internet est à améliorer.

Dans le **domaine de la culture**, l'offre est limitée. Il y a la proximité des grandes villes qui disposent d'une programmation intéressante mais la mobilité reste un frein.

Il y a aussi des problèmes de transmission des informations, et notamment pour la culture. Il y a de moins en moins de monde et donc, moins d'offre. Il serait préférable de privilégier une communication par internet plutôt que sur papier uniquement.

AGRICULTURE :

LES ATOUTS

Il convient de maintenir l'activité agricole implantée aujourd'hui et qui caractérise le territoire. L'agriculture de qualité se développe notamment autour des villages, où les terres sont de bonne qualité. Elle constitue un potentiel économique (création d'emplois, économie locale...), touristique et permet de mettre en avant les circuits courts, facilitée par la présence de marchés.

Il existe deux types d'agriculture :

-Ail de semence

-Elevage et développement du bio sur le territoire. L'élevage permet de maintenir l'agriculture.

Il convient donc de trouver de méthodes qui s'adaptent au changement climatique et de développer l'agriculture raisonnée.

L'enjeu est de trouver de la **cohabitation entre l'agriculture et les autres fonctions** (habitat...). La construction dans les zones dédiées à l'agriculture pourrait nuire au développement du territoire. Il faut donc privilégier la densité pour limiter la consommation d'espaces. Les dents creuses peuvent être utilisées comme espaces de respiration.

LES FAIBLESSES

Il y a des problèmes pour assurer la **ressource en eau** : le partage est difficile.

L'agriculture perd du terrain et les petites exploitations ont du mal à vivre. Il y a beaucoup de pression qui est exercée sur les changements de destination. Certains pensent qu'il faudrait encourager cela pour les bâtiments agricoles.

TOURISME :

LES ATOUTS

Le tourisme part du bassin de vie de Crest. Les **villages perchés et la Drôme** sont les attraits touristiques du territoire. Il varie en fonction des saisons et il faut donc trouver un moyen de rallonger la saison touristique. Le **tourisme vert est attrayant** sur le territoire. Ainsi, il faut porter une attention particulière pour l'identité rurale, et donc pour préserver les sites remarquables et ne pas dénaturer les villages par des constructions récentes de caractère. Alors que certains parlent de densifier pour

maintenir l'agriculture, d'autres affirment qu'il faut au contraire ne pas densifier les villages car c'est leur charme qui attire les touristes.

L'agriculture est à jumeler avec le tourisme. Les balades « de ferme en ferme » fonctionnent bien. Un tourisme de nature/doux, qui vient pour le paysage de la Drôme. Celui-ci pourrait être développé de manière raisonnée. Il y a aussi une partie de tourisme étranger qui constitue un atout.

LES FAIBLESSES

Le **tourisme apparaît aussi comme une source de pression** sur le territoire. Ce dernier est caractérisé par des logiques de passage et est affaibli par le manque de restaurants. Le traitement paysager est à prendre avec précautions.

L'accès au logement est difficile, avec le manque de résidences principales au regard du nombre de résidences secondaires. Avec le phénomène des saisons touristiques, les habitants dénotent un manque de capacités d'accueil pendant la haute saison, mais qui génère de la vacance le reste du temps. Les loyers souffrent de la pression exercée par le tourisme. Cela crée de nombreuses difficultés à se loger, pour les jeunes notamment, avec l'augmentation des prix du foncier.

ECONOMIE :

LES ATOUTS

Les activités implantées sur le bas de la vallée fonctionnent bien.

Il faut aussi penser à maintenir les petits commerces déjà implantés sur le territoire.

Il convient également de valoriser les Zones d'Activités intercommunales et le petit artisanat, et rationaliser le foncier dédié. Les ressources économiques du territoire doivent faire l'objet d'une attention particulière afin de les maintenir, ou même de les créer.

LES FAIBLESSES

Il y a beaucoup de déplacements, notamment en voiture individuelle, pour aller travailler. De plus, beaucoup d'habitants du territoire travaillent en dehors de celui-ci, dans les grosses agglomérations ou à Crest. Le territoire est avant tout résidentiel et il y a donc peu d'emplois. Le manque de développement ou l'inadaptation du système de transport en commun fait que le covoiturage constitue un enjeu majeur. La population met en garde contre l'implantation des activités potentielles et de la desserte. Il faut pouvoir accéder avec plus de facilités aux zones d'emplois sur le territoire.

